



4 rue de Vienne - CS 40001
75378 Paris Cedex 08
Tél. : +33(0) 1 45 22 52 53
Fax : +33(0) 1 45 22 15 87
www.gerep.fr

SAS au capital de 101 120 €
RCS Paris B 351 299 862 - N° ORIAS : 07 000 294

SP 171206065 GEREP P071453/2228 4777.1 I

MADAME EVELYNE REVELLAT
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

TF.0009 004777 1



Paris, le 06 décembre 2017

VOTRE ATTESTATION DE TIERS PAYANT GEREP

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte de tiers payant GEREP. Cette dernière est aussi disponible sur **Iris**, votre Espace Assuré Gerep en vous connectant sur **services.gerep.fr**

Pour bénéficier du tiers payant, il suffit de présenter votre carte GEREP au format papier ou depuis votre smartphone, avec votre carte vitale.

La dispense d'avance de frais n'est pas réalisée sur les dépassements de tarifs que vous devrez régler. Nous vous les rembourserons sur présentation de la facture acquittée.

Optique, dentaire et audioprothèse

Avec les professionnels de santé du réseau partenaire **Itelis**, vous bénéficiez de tarifs négociés et du tiers payant à hauteur de vos garanties. Pour obtenir leurs coordonnées, rendez-vous sur Iris à la rubrique Mes services / Trouver un professionnel de santé.

Iris, c'est aussi le traitement prioritaire de vos devis, remboursements, prise en charge hospitalière, modifications de vos informations personnelles...

Nos services sont à votre entière disposition pour tous renseignements et nous vous remercions de votre confiance.



Sp santé
Soins Externes

N° AMC : 00401554
Typ conv : voir colonnes, CSR :
N° adhérent : 00056263



ATTESTATION DE TIERS PAYANT GEREP

Assuré social : REVELLAT EVELYNE
N° INSEE : 2 61 02 38 185 115 49
Code G R : 01 941

Complément G R :

Période de validité :
01/01/2018 au 31/12/2018

N° Contrat : 2284009400000Q95

Bénéficiaire du tiers payant

Nom - Prénom
Date naissance Rang Typ conv
REVELLAT EVELYNE
15/02/1961 1

Dépenses de santé concernées par le tiers payant

PHAR*	MED*	SVIL*	TRAN*	CSTE*	EXTE	OPTI	DENT	AUDI	HOSP
SP	SP	SP	SP	SP	IS	IT/SP	IT	IT	OC
100%	100%	100%	100%	100%	100%	PEC	PEC	PEC	PEC
(7)						(10)	(10)	(10)	(1)

* Règle de calcul 029 : Mt RC = 100%TR - MRO

(1) Prise en charge auprès de GEREP (coordonnées au verso)
(10) Prise en charge pour les partenaires ITELIS sur www.itelis.fr
(7) Y compris pharmacie à 15 %



Important :
Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en charge par SP santé

MONSIEUR PHILIPPE REVELLAT
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

TF.0009 004778 1



Paris, le 06 décembre 2017

VOTRE ATTESTATION DE TIERS PAYANT GERE P

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte de tiers payant GERE P. Cette dernière est aussi disponible sur **Iris**, votre Espace Assuré Gere p en vous connectant sur **services.gerep.fr**

Pour bénéficier du tiers payant, il suffit de présenter votre carte GERE P au format papier ou depuis votre smartphone, avec votre carte vitale.

La dispense d'avance de frais n'est pas réalisée sur les dépassements de tarifs que vous devrez régler. Nous vous les rembourserons sur présentation de la facture acquittée.

Optique, dentaire et audioprothèse

Avec les professionnels de santé du réseau partenaire **Itelis**, vous bénéficiez de tarifs négociés et du tiers payant à hauteur de vos garanties. Pour obtenir leurs coordonnées, rendez-vous sur Iris à la rubrique Mes services / Trouver un professionnel de santé.

Iris, c'est aussi le traitement prioritaire de vos devis, remboursements, prise en charge hospitalière, modifications de vos informations personnelles...

Nos services sont à votre entière disposition pour tous renseignements et nous vous remercions de votre confiance.




is Soins Externes

N° AMC : 00401554
Typ conv : voir colonnes, CSR :
N° adhérent : 00053245



ATTESTATION DE TIERS PAYANT GERE P

Assuré social : REVELLAT PHILIPPE
N° INSEE : 1 60 12 78 471 352 14
Code G R : 01 941

Complément G R :

Période de validité :
01/01/2018 au 31/12/2018

N° Contrat : 2284009400000Q95

Bénéficiaire du tiers payant

Nom - Prénom
Date naissance Rang Typ conv
REVELLAT PHILIPPE
28/12/1960 1

Dépenses de santé concernées par le tiers payant

PHAR*	MED*	SVIL*	TRAN*	CSTE*	EXTE	OPTI	DENT	AUDI	HOSP
SP	SP	SP	SP	SP	IS	IT/SP	IT	IT	OC
100%	100%	100%	100%	100%	100%	PEC	PEC	PEC	PEC
(7)						(10)	(10)	(10)	(1)

* Règle de calcul 029 : Mt RC = 100%TR - MRO

(1) Prise en charge auprès de GERE P (coordonnées au verso)

(10) Prise en charge pour les partenaires ITELIS sur www.itelis.fr

(7) Y compris pharmacie à 15 %



Important :
Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en charge par SP santé